



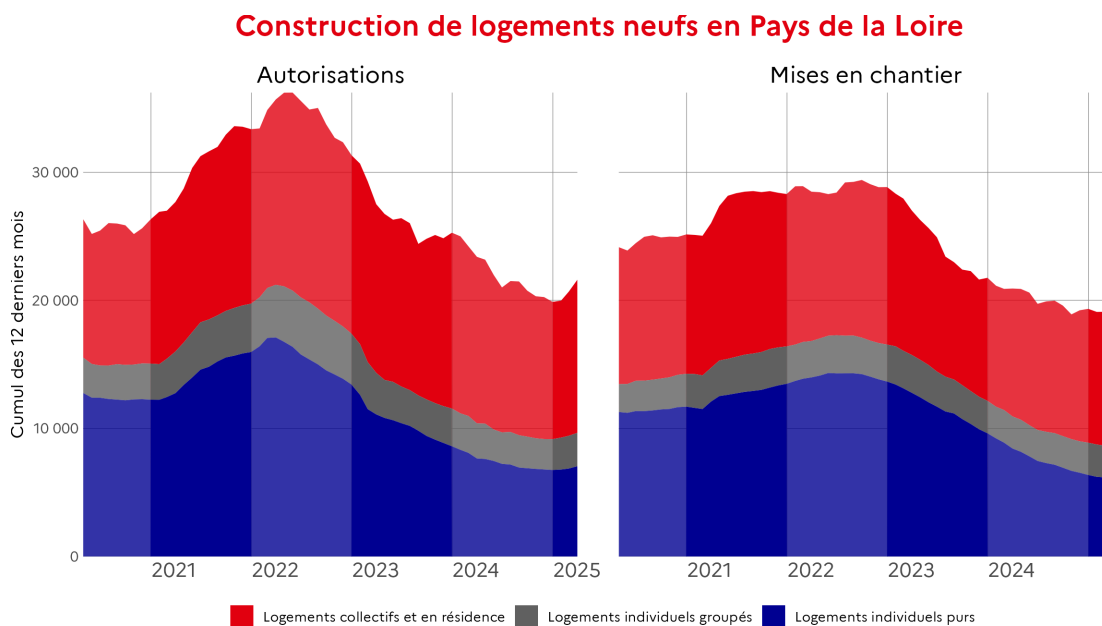
**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

La construction mensuelle de logements neufs (Sitadel)

Mars 2025 : la Sarthe échappe au marasme régional



La construction de logements neufs est déprimée dans les Pays de la Loire. Néanmoins, si les mises en chantier demeurent historiquement faibles, le cumul annuel de permis de construire s'est redressé par rapport au mois précédent.

Entre avril 2024 et mars 2025, 21 600 logements ont été autorisés à la construction dans la région, soit 900 unités de plus qu'entre mars 2024 et février 2025. Ce volume est toutefois en baisse de 8 % par rapport à la période d'avril 2023 à mars 2024. En France, le recul est également de 8 %.

La diminution des permis de construire a été observée dans quatre départements de la région (de - 3 % dans le Maine-et-Loire à - 20 % en Mayenne). La Sarthe s'est démarquée avec une progression de 36 %. Au cours des douze derniers mois, ce département n'a représenté que 8 % des autorisations régionales.

D'avril 2024 à mars 2025, 19 000 logements ont été mis en chantier dans les Pays de la Loire, en repli de 9 % par rapport aux douze mois précédents. Ce cumul annuel est très proche de celui des mois précédents qui sont les plus faibles du XXI^e siècle. En France, les mises en chantier ont progressé de 1 %.

La Sarthe est là aussi le seul département de la région en croissance (+ 5 %). Les évolutions par type de logements restent contrastées dans les Pays de la Loire. Les mises en chantier de logements collectifs se sont accrues de 4 %, tandis que celles de maisons individuelles pures ont chuté de 27 %.